



ministère  
des Transports  
de l'Équipement  
du Tourisme et  
de la Mer



direction générale  
de l'Aviation civile

**Le directeur général**

Paris, le 23 mars 2007

**Référence n° 07 05 546 /DG**

Madame, Monsieur,

Je sais qu'il n'est pas habituel qu'un directeur général de l'aviation civile écrive ainsi à chacun et chacune, d'entre vous.

Si je le fais aujourd'hui c'est parce que je juge la situation de notre administration suffisamment difficile pour justifier désormais des décisions rapides.

La confiance qui a été accordée à la DGAC par les différents décideurs publics et qui nous a permis de mettre au point et de financer l'accord licence et le protocole nous impose, pour maintenir la crédibilité de notre administration, d'avancer sur la question de la gestion de l'espace aérien d'Ile de France malgré la situation de tension entre les trois organismes concernés.

Nous ne pouvons plus longtemps donner une impression d'indécision et de troubles sauf à ce que l'image d'excellence de nos métiers n'en soit durablement affectée.

Je prends donc la décision de créer l'organisme OPERA. Gestionnaire de l'espace aérien le plus dense d'Europe, OPERA a pour objectif de réunir les approches des aéroports parisiens ainsi que les secteurs terminaux du CRNA/Nord, afin de répondre aux enjeux de sécurité, d'environnement et de capacité de la circulation aérienne dans la région parisienne, au vu de la croissance attendue du trafic. OPERA sera constitué de trois zones de qualifications : une zone approche issue des secteurs d'Orly et Roissy et deux zones issues des secteurs du CRNA/Nord

Je décide également d'implanter OPERA dans les locaux du CRNA/Nord ou à proximité immédiate si les contraintes SEVESO l'imposent et je lance immédiatement les programmes génie civil et technique.

La mise en œuvre d'OPERA se fera selon un processus phasé dont la première étape est le regroupement des approches d'Orly et de CDG qui préfigure la zone de qualification approche OPERA.



La zone d'approche OPERA sera provisoirement installée à Roissy, en attendant de pouvoir rassembler tous les secteurs sur le site d'Athis-Mons dès l'achèvement des travaux.

Les personnels dont les fonctions seront impactées pourront exercer un choix d'affectation dans la limite du maintien en fonctionnement opérationnel des tours de contrôle de Roissy et d'Orly. Dans ce cadre, les ICNA pourront opter pour l'une des mentions d'unité, tour ou approche, pour l'exercice de leur licence et l'obtention de leur qualification de PC. Par ailleurs, les personnels d'Orly qui ne souhaitent pas être affectés en zone d'approche OPERA au cours de la phase transitoire pourront rejoindre directement Athis-Mons sur l'une des deux zones de qualification du CRNA/Nord.

Les ICNA affectés dans l'une des zones de qualification d'OPERA sont destinés à bénéficier d'une résidence administrative à Athis-Mons. Toutefois, ils peuvent être mis provisoirement à disposition de CDG dans le cadre de leur formation et de leur qualification en zone d'approche OPERA. Ainsi, le transfert d'ICNA spécialisés approche Orly vers la zone approche OPERA se fera-t-il en faisant appel au volontariat des personnels d'Orly, en formant les instructeurs de CDG et en complétant les effectifs par des sorties ENAC.

Cette mobilité fera l'objet d'une aide par des dispositions adaptées pour faciliter l'implantation des nouveaux arrivants en région parisienne, tout en tenant compte des contraintes particulières induites par le projet OPERA.

Ainsi, votre option personnelle d'affectation non seulement sera respectée mais votre souhait d'une éventuelle mobilité sera accompagné.

C'est au cœur de notre mission de service public que de répondre au défi des années à venir en région parisienne, s'agissant du contrôle de la navigation aérienne. Beaucoup de personnels et de métiers de l'aviation civile devront contribuer au succès de cette entreprise.

Je sais pouvoir compter sur vous pour réaliser ce projet ambitieux parce qu'il y va de la crédibilité professionnelle de l'ensemble de la DGAC vis à vis des usagers du service public.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Didier LALLEMENT